

Auch, le 13 mars 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget primitif 2026 : le Département maîtrise ses dépenses et optimise ses dispositifs

Réunis en séance le 13 mars 2026, les conseillers départementaux ont adopté le budget primitif 2026 du Département du Gers présenté par la conseillère départementale Lydie Toison, en sa qualité de rapporteure du budget.

Ce budget 2026 s'équilibre à **392,9 millions d'euros** en dépenses et en recettes. Comme chaque année, l'équilibre budgétaire est assuré notamment grâce à la reprise anticipée du résultat de l'exercice précédent. « *La clôture de l'exercice 2025 présente un résultat supérieur aux prévisions initiales. Ce résultat doit être analysé avec prudence car il repose sur des facteurs conjoncturels et non sur une amélioration structurelle de notre situation financière* », a indiqué la rapporteure du budget.

Cette évolution favorable s'explique principalement par deux facteurs : une hausse des droits de mutation à titre onéreux (DMTO), en progression de 5,6 millions d'euros par rapport à 2024 et une moindre consommation des crédits dans le champ social, représentant 2,2 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Des équilibres budgétaires toujours contraints

Malgré cette amélioration ponctuelle, les finances départementales restent soumises à des contraintes structurelles fortes. La collectivité demeure notamment dépendante des DMTO, une ressource volatile directement liée aux fluctuations du marché immobilier.

Par ailleurs, depuis la suppression de la fiscalité foncière départementale, les Départements perçoivent une fraction de TVA nationale en compensation. Or, pour 2026, l'évolution de cette ressource devrait être quasiment nulle, limitant les marges de manœuvre budgétaires.

Dans le même temps, les dépenses sociales restent fortement influencées par les évolutions démographiques, en particulier le vieillissement de la population, qui entraîne mécaniquement une augmentation des besoins en matière d'accompagnement et d'hébergement.

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement

Le budget de fonctionnement atteint 297,84 millions d'euros, soit 76 % des dépenses réelles du Département. L'action sociale représente 56 % de ces dépenses, illustrant le poids des missions de solidarité dans la politique départementale.

La progression des dépenses de personnel s'inscrit dans un contexte marqué par plusieurs décisions nationales, notamment la hausse des cotisations CNRACL. Face à ces contraintes, le Département poursuit une stratégie de maîtrise de la masse salariale engagée depuis 2024.

Les solidarités au cœur de l'action départementale

Les politiques sociales demeurent la première priorité budgétaire. Les principales dépenses concernent :

- la protection de l'enfance, avec 46,1 millions d'euros ;
- l'accompagnement de la perte d'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, pour 86,54 millions d'euros ;
- la lutte contre la pauvreté et l'insertion, avec 30,5 millions d'euros.

« L'action sociale constitue une priorité stratégique du Département, qui s'inscrit dans une démarche globale de maîtrise des dépenses et d'optimisation des dispositifs, afin de garantir leur efficacité et leur pérennité », a rappelé Lydie Toison.

Des priorités maintenues dans les autres politiques publiques

Dans les autres domaines d'intervention, plusieurs priorités ont été retenues telles que la poursuite des actions de prévention en santé, notamment avec le mammobile et les dispositifs d'« aller vers » et l'augmentation des crédits consacrés à l'entretien des routes.

Dans un contexte budgétaire exigeant, le Département réaffirme sa ligne de conduite : maintenir la qualité du service public tout en poursuivant une gestion rigoureuse des finances publiques.

« Notre responsabilité est double : préserver nos missions essentielles, en particulier en matière de solidarité, tout en maintenant un effort d'investissement nécessaire au développement du territoire », a conclu Philippe Dupouy, Président du Département.

Le budget primitif 2026 traduit ainsi la volonté du Conseil départemental de concilier solidarité, responsabilité financière et maintien des services publics de proximité au bénéfice des habitants du Gers.